



## Le taux du Livret A baisse à 0,75 % au 1er août

publié le 20/07/2015

*Descriptif :*

Article de La Finance Pour Tous.com, site pédagogique pour l'argent et la finance

Avec une inflation quasi nulle le taux du Livret A, pour la première fois de son histoire, affichera au 1er août 2015 **un rendement inférieur à 1 %**.[↗](#)

Selon la formule de calcul, qui intègre l'inflation (0,3 % sur un an en juin 2015) et les taux à court terme, le rendement aurait dû, mécaniquement, baisser à 0,50 %."Compte tenu du caractère exceptionnellement bas de ce niveau d'inflation et conformément aux procédures agréées, Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, a proposé au Gouvernement de déroger à la formule. Le Gouvernement a donc décidé de fixer à 0,75 % le taux du Livret A. L'objectif est double : garantir le pouvoir d'achat des épargnants et favoriser l'investissement du secteur du logement social avec un gain de plus de 300 millions d'euros", a expliqué Michel Sapin, ministre des Finances, dans un communiqué du lundi 20 juillet.

Presque tous les Français détiennent un livret A... Mais la moitié ont un encours inférieur à 150 euros, et l'encours moyen est de 4 092 €... Seuls 3,5 % des 61,6 millions de Livrets A dépassent le plafond légal de versement, actuellement fixé à 22.950 euros.  
(source : Observatoire de l'épargne réglementé).

En savoir plus :

- [Décryptage sur le Livret A](#) [↗](#)
- [Dossier pratique sur les livrets d'épargne](#) [↗](#)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**